

Due diligence de l'intermédiaire financier 2015 Evolution du droit anti-blanchiment

Mercredi 27 mai 2015 9h00-17h00
CS Forum, Rue de Lausanne 11-19, 1201 Genève

La conférence a pour objectif de faire un état des lieux de la situation actuelle de la Suisse en matière d'obligations de diligence ainsi que de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et d'offrir une perspective quant à l'évolution dans ces domaines.

Un accent particulier sera porté sur les révisions actuelles de la Loi sur le blanchiment d'argent (LBA), de l'Ordonnance sur le blanchiment d'argent (OBA-FINMA), du Code pénal (CP), ainsi que de la Convention de diligence des banques (CDB).

Programme (au 04.05.2015), sous réserve de modifications

08.30 - 09.00 **Enregistrement et café de bienvenue**

09.00 - 09.10 **Accueil et ouverture de la conférence**

- **Georges Zecchin, Natacha A. Polli**, PAZ Consultants SA, et **Mark van Thiel**, ICQM, co-organisateur
- **Didier de Montmollin**, DGE Avocats, Associé, modérateur de la journée

09.10 - 09.50 **GAFI / Forum mondial : examens par les pairs, considérations pratiques**

- **Daniel Thelesklaf**, Financial Intelligence Unit Liechtenstein, Directeur

09.50 - 10.30 **Fiscalité et blanchiment**

- **Emanuel Lauber**, Administration fédérale des contributions, Chef de la Direction des affaires pénales et enquêtes

10.30 - 11.00 **Pause**

11.00 - 11.45 **Evolution des normes anti-blanchiment du point de vue pénal**

- **Jean-Bernard Schmid**, Ministère public de Genève, Procureur

11.45 - 12.15 **Obligation de communiquer et modifications de la LBA**

- **Stiliano Ordolli**, Office fédéral de la police, Chef du MROS

12.15 - 13.15 **Déjeuner**

13.15 – 14.00 **Modifications de l'OBA-FINMA**

- **Stephan Stadler**, FINMA

14.00 - 14.45 **CDB 16**

- **Natacha A. Polli**, Membre du Groupe de travail CDB de l'ASB

14.45 - 15.15 **Pause**

15.15 - 16.00 **Répercussions des normes révisées sur l'activité d'un OAR et de ses membres**

- **Norberto Birchler**, ARIF, Directeur

16.00 - 16.45 **Table ronde : effets et conséquences de la révision de la LBA, de l'OBA-FINMA, de la CDB et du Code pénal**

- **Intervenants de la journée**

16.45 - 17.00 **Conclusion**

- **Didier de Montmollin**
- **Georges Zecchin, Natacha A. Polli**, PAZ Consultants SA, et **Mark van Thiel**, ICQM, co-organisateurs

17.00 **Fin de la journée**

Public cible

Praticiens du droit de la lutte anti-blanchiment et autres personnes en charge de la gestion des risques tels qu'administrateurs, dirigeants, responsables de fonctions du SCI d'intermédiaires financiers, etc.

Prix

CHF 600.—TTC (ce montant comprend la formation, la remise de documentation et les autres prestations de la journée).

Inscription

Nous vous invitons à vous inscrire en ligne à l'adresse suivante : www.icqm.com/fr.

Le nombre de participants est limité. La tenue du séminaire n'est assurée qu'à partir de 30 inscrits au minimum. Les inscriptions seront traitées dans leur ordre d'arrivée. L'inscription ne peut pas être annulée et le prix doit être acquitté dans tous les cas. Des participants de remplacements sont acceptés sans frais supplémentaire.

Informations

PAZ Consultants SA, Rue du Grand-Bureau 26, 1227 Les Acacias/Genève, Tél. 022.300.51.15, news@pazconsultants.com
Institute for Compliance and Quality Management AG, Richard-Wagner-Strasse 6, 8002 Zürich, Tél. 044.201.21.10, info@icqm.com